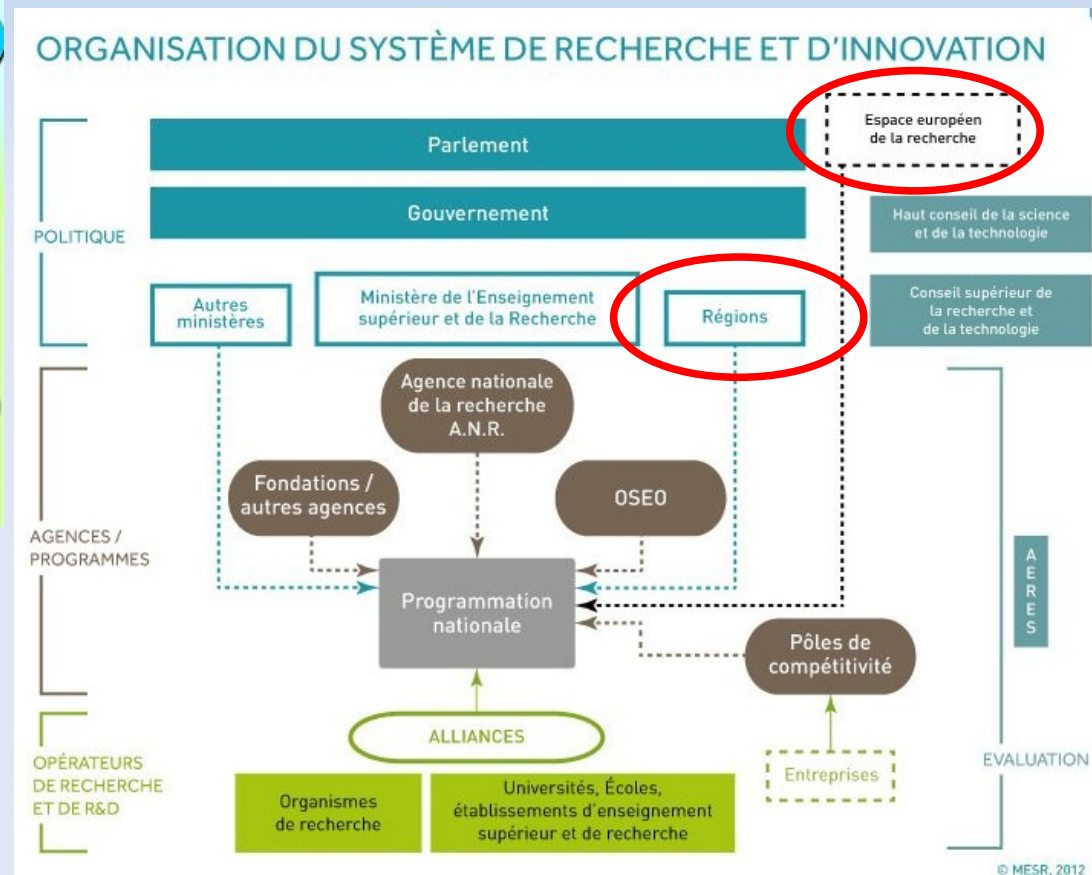
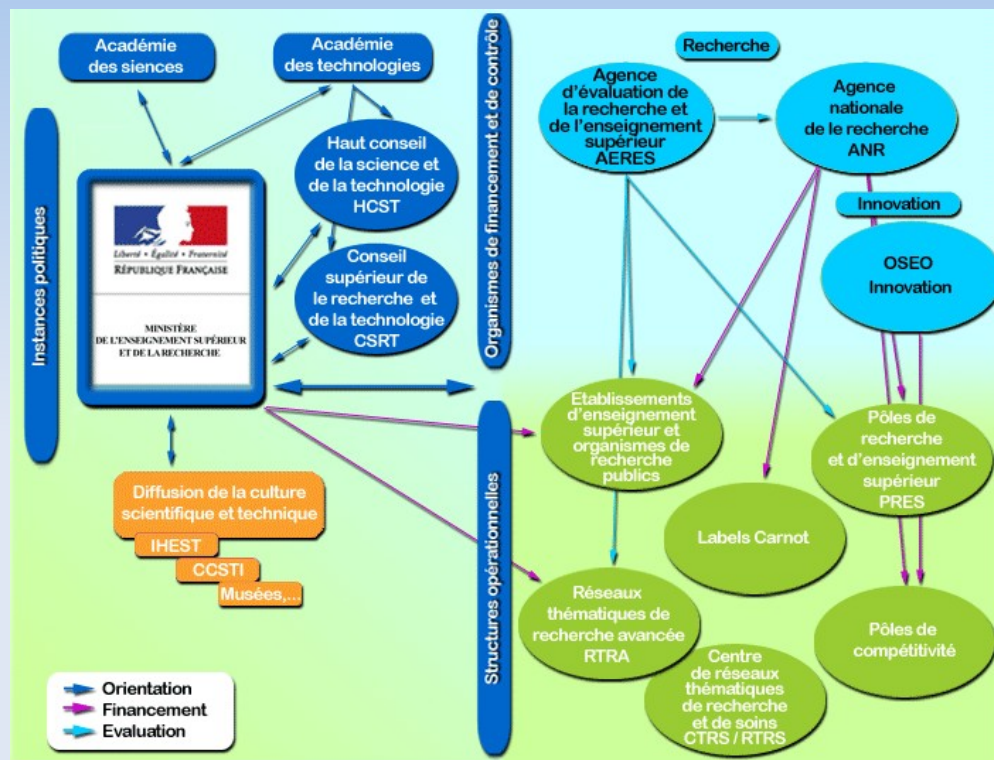


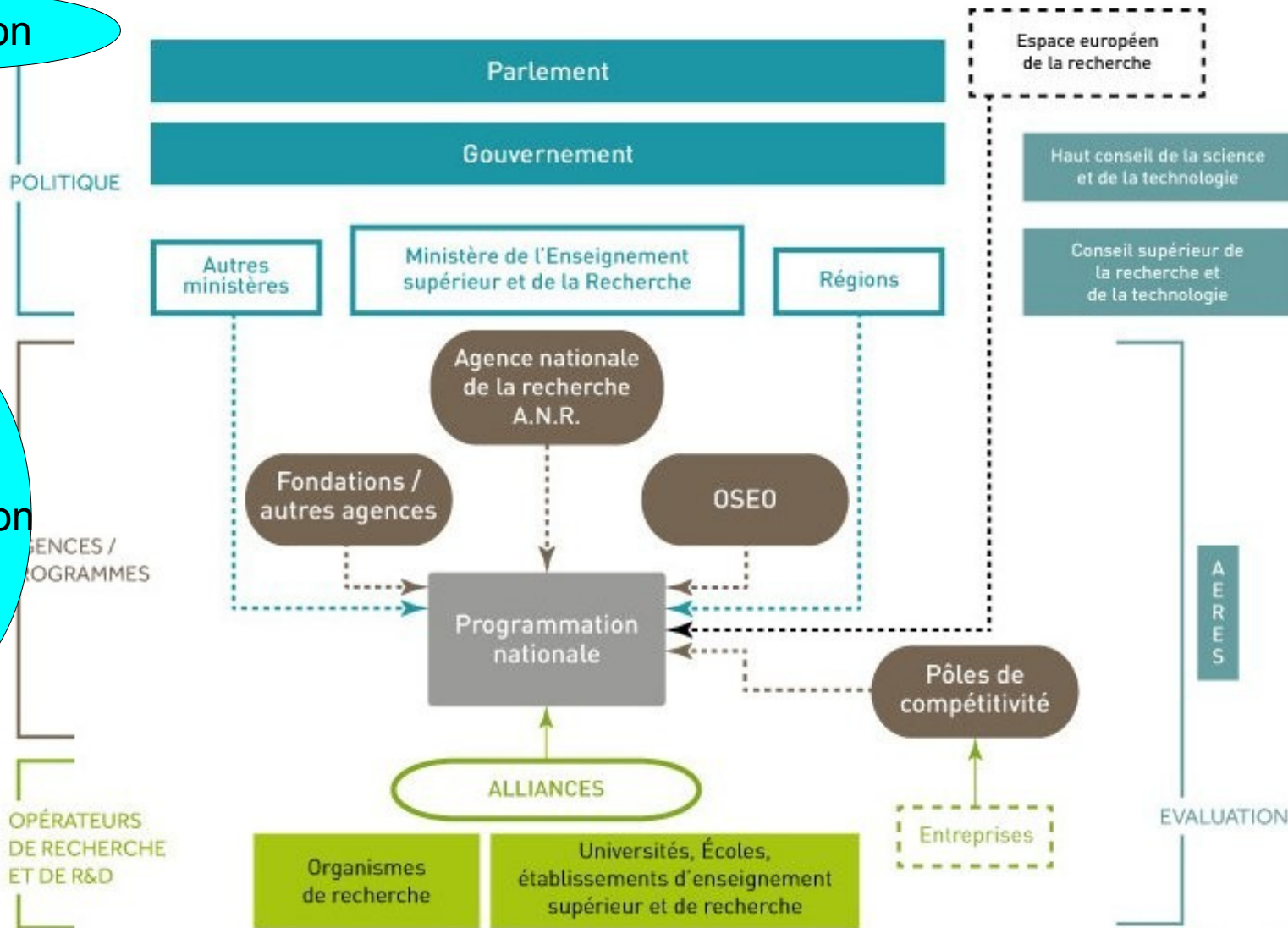
Organisation recherche



- Source : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid551/systeme-francais-recherche.html>

Organisation recherche

ORGANISATION DU SYSTÈME DE RECHERCHE ET D'INNOVATION



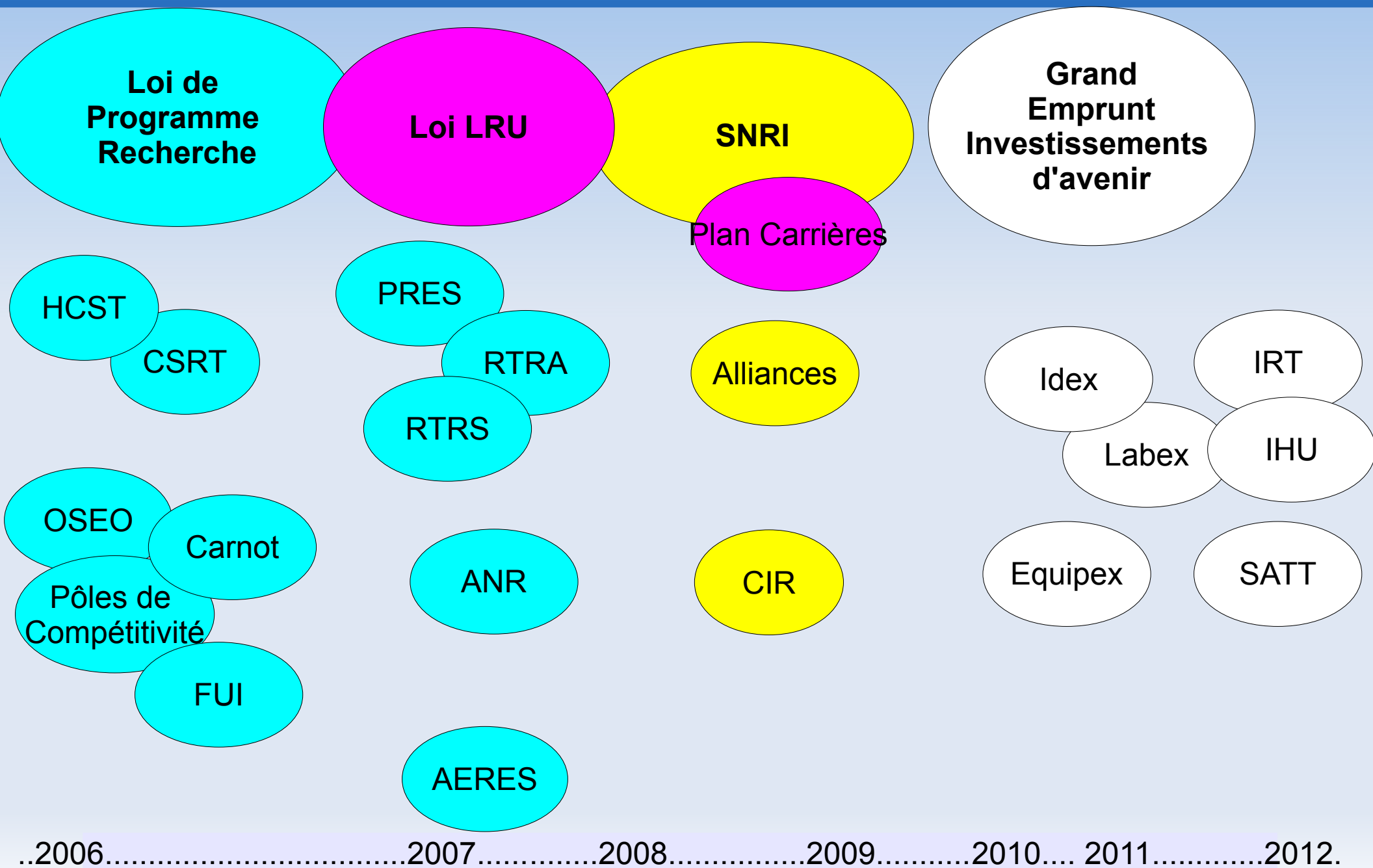
orientation

programmation

évaluation

recherche

Petite Chronologie



Pilotage

Pacte pour la Recherche > Loi de Programme pour la Recherche - 2006

Haut Conseil
de la Science et
de la Technologie
(HCST)

20 membres
nommés décident
des grandes orientations
de la nation en matière
de politique de
recherche scientifique,
de transfert de technologie
et d'innovation

CSRT

Stratégie Nationale
de Recherche et d'Innovation
(SNRI)

Comité de Pilotage
nommé par le MESR
- Identifier les défis
sociétaux et économiques
auxquels la Recherche
doit répondre.
- Décliner les grandes
orientations stratégiques
en objectifs et moyens

Alliances
proposent thématiques
prioritaires
au gouvernement
et aux agences de
financement françaises
et européennes

- Vie et santé (Aviesan)
- Energie (Ancre)
- Sc & Techno du Numérique (Allistene)
- Environnement (Allenvi)
- SHS (ATHENA)

Politique de Pôles

Pacte pour la Recherche > Loi de Programme pour la Recherche - 2006

Les Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES)

- Fédérer les universités, grandes écoles et organismes de recherche
- VISIBILITE au niveau international (classement de Shanghai)

Les Réseaux Thématiques de Recherche Avancée (RTRA)

- Regrouper des « unités de recherche » proches géographiquement avec objectifs scientifiques communs
- Financer une recherche en amont de développements technologiques

Pôles de Compétitivité

- Groupements d'entreprises, de laboratoires de recherche et d'établissements de formation
- Projets collaboratifs stratégiques de R&D aides publiques du fonds unique interministériel (FUI)

Nouveau cadre institutionnel

Etablissements Publics de Coopération Scientifique (EPCS)

Nouveaux statuts en + des EPST, EPIC, EPSCP

Fondation de Coopération Scientifique (FCS)

fonds publics et privés

Transfert technologique

Instituts Carnot
Partenariats labos - entreprises
abondement financier ANR

LRU

Loi relative aux libertés et Responsabilités des Universités (2007) Responsabilités et Compétences Elargies

Nouvelles compétences budgétaires, immobilières et de gestion de ressources humaines données aux universités.

Transfert aux universités volontaires de la propriété des biens immobiliers.
(location possible des biens à un tiers).

Ouverture du budget de l'Université aux fonds privés => défiscalisation des dons

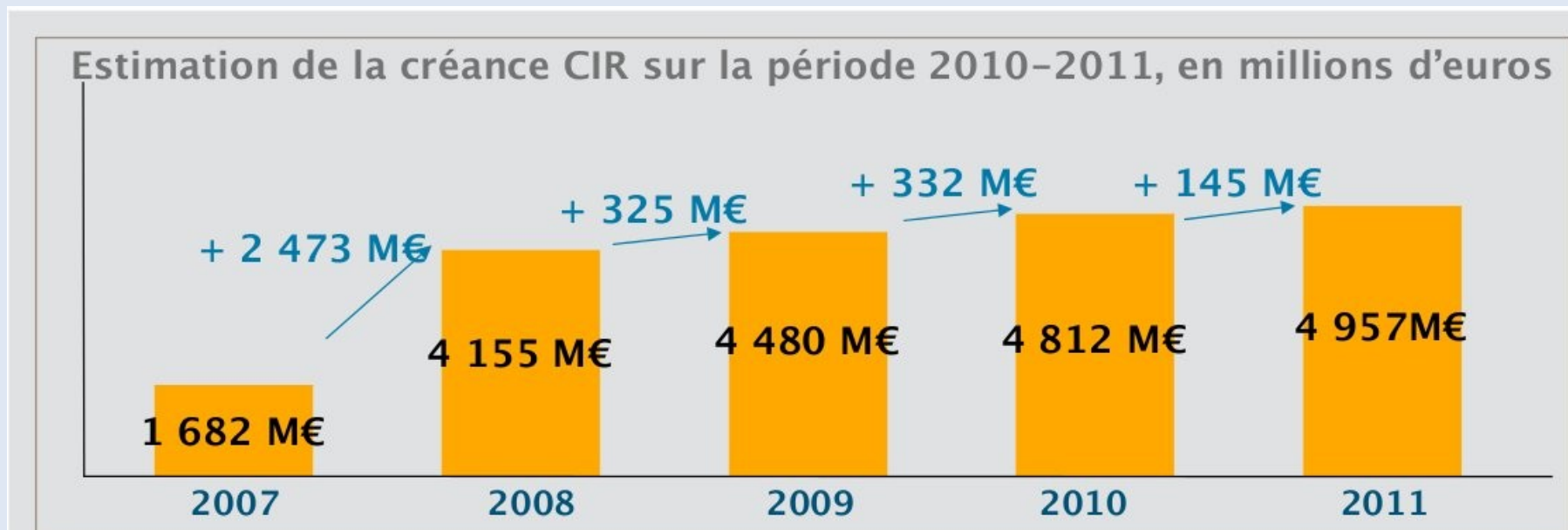
- Fondations universitaires
- Fondations partenariales avec des entreprises

Recrutement d'agents contractuels, gestion de primes, répartition des obligations de service et création de dispositifs d'intéressement.

Crédit d'Impôt Recherche (CIR)

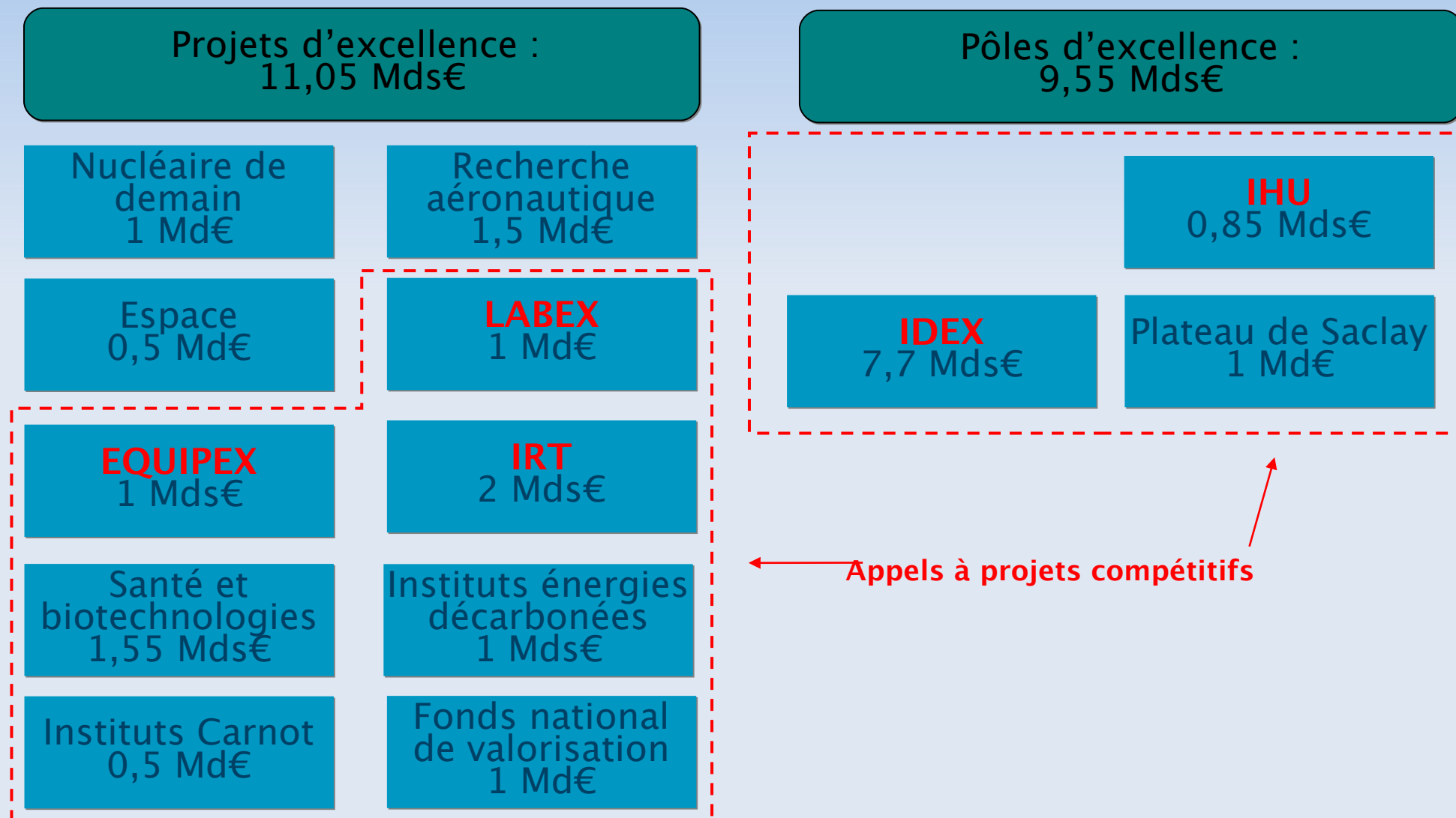
Favoriser le transfert technologique et l'innovation ("Economie de la connaissance". Bologne 1999 – Lisbonne 2000 – Barcelone 2002)

- Investissements R&D doivent atteindre 3% du PIB
 - 2/3 effort doit provenir du secteur privé « Promouvoir l'attractivité fiscale de la France en matière d'aide à l'innovation »
 - CIR créé en 1983, modifié et entré en vigueur à partir du 1er janvier 2008
 - Crédit d'impôt calculé sur les dépenses de R&D des entreprises
 - Créance utilisée pour le paiement de l'impôt sur les bénéfices des trois années suivantes.
- Depuis 2009, remboursement immédiat des créances du CIR pour soutenir l'investissement des entreprises nouvelles, en difficulté ou jeunes entreprises innovantes.



Grand Emprunt & Investissements d'Avenir

Sur les 35 Mds du GE, 21,9 Mds sont destinés à la recherche et l'enseignement supérieur



Grand Emprunt

- **Qui paye les intérêts ? tout le monde**

"Les intérêts de l'emprunt seront compensés par une réduction des dépenses courantes dès 2010 et une politique de réduction des dépenses courantes de l'Etat sera immédiatement engagée." Elysée (décembre 2009).

- **Les trois clefs du Grand Emprunt**

L'excellence :

L'« excellence », plan social de la science ?

Le partenariat public privé

Assujettissement de la recherche aux entreprises

La gouvernance

La LLRU est encore trop démocratique!

- la baisse des crédits budgétaires « normaux » compensera les intérêts versés au titre de l'emprunt
- « xxx-Idex réunit les établissements partenaires sous une marque partagée »

Miroir aux alouettes et attrape nigauds

■ Plan Campus

”Au 30 novembre 2011, les avances versées correspondant aux intérêts 2010 et 2011 s’élèvent à 56,9 millions d’euros. La modicité de cette somme est liée à la complexité des opérations immobilières en cause.”(1)

■ Grand Emprunt

”En 2010, la totalité des fonds levés par le grand emprunt a été versée sur les comptes des opérateurs. Les fonds ont donc disparu des documents budgétaires, d’où la difficulté d’en assurer le suivi.”(1)

« C'est une mauvaise surprise pour la plus grande université de France, Aix-Marseille Université (AMU). Le conseil d'administration du 26 juin a découvert que l'exercice 2011 s'est conclu par un déficit de 11 millions d'euros ! Le président, Yvon Berland, a dû écrire à tous ses directeurs de laboratoire et d'unité de formation et de recherche (UFR), le 21 septembre, pour leur annoncer une sérieuse cure de rigueur en 2013, avec recrutements gelés...”(2)

(1)<http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i4031.asp>

(2)http://www.lemonde.fr/enseignement-superieur/article/2012/10/05/a-aix-marseille-universite-apres-l-union-la-cure-d-austerite_1770763_1473692.html

Au CNRS:

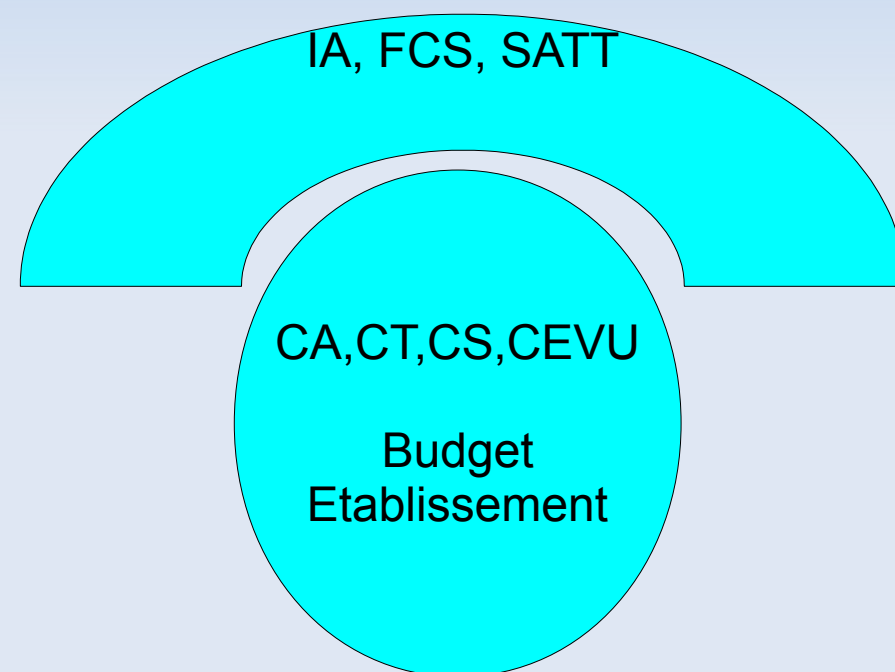
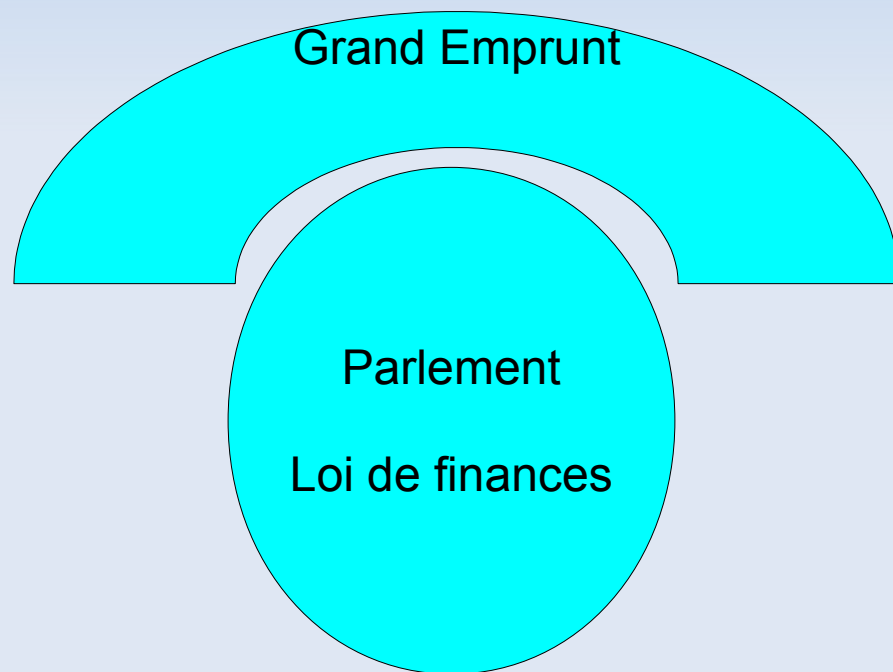
Baisse des dotations aux labos de 15% en moyenne

Baisse de 20% du budget des TGIR

Baisse de 50% des crédits immobiliers

Baisse de 7% de la formation permanente

Extrabudgétaire = "caché"



Mission d'Evaluation de de Contrôle

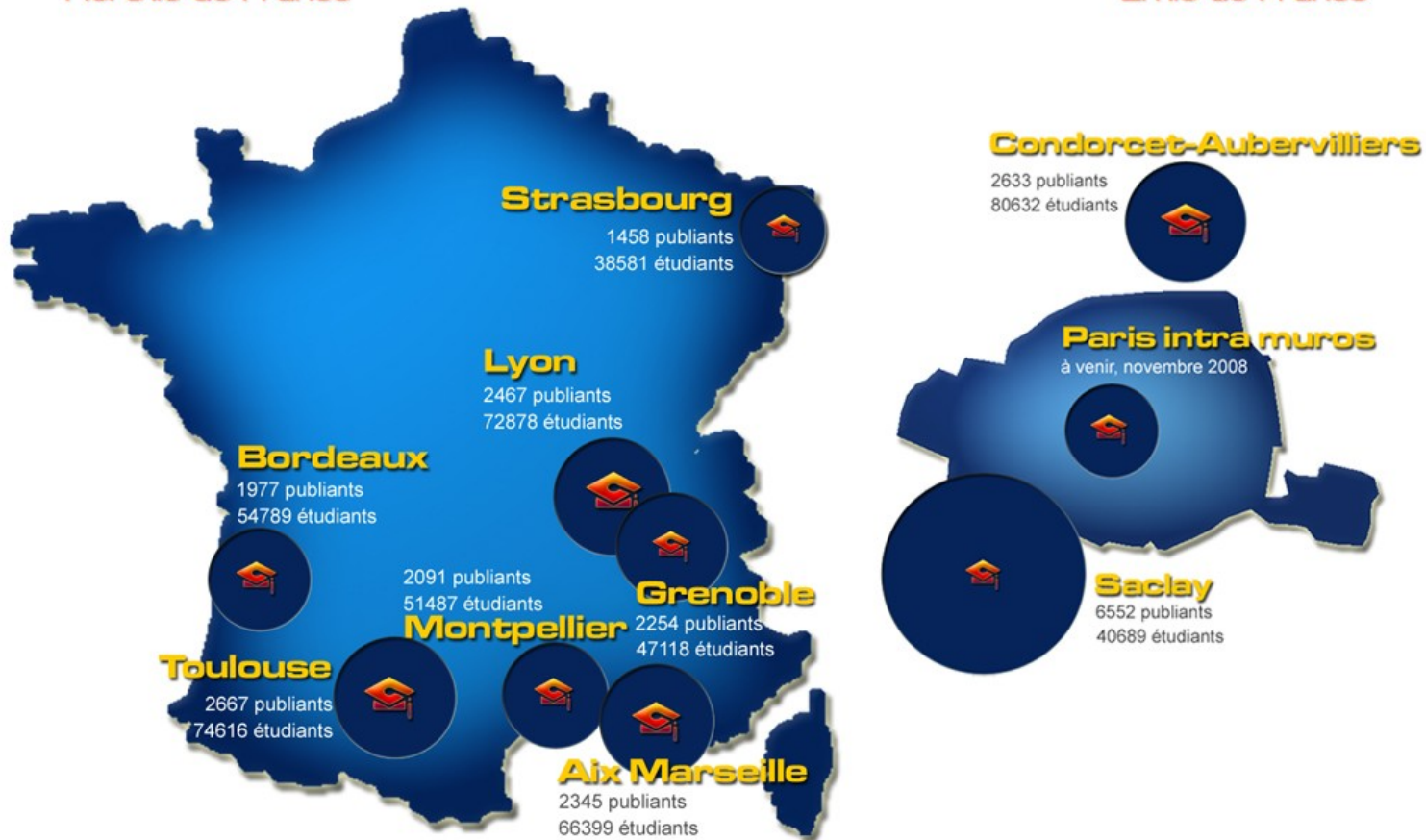
MEC?

Opération Campus

Carte des dossiers retenus - Opération Campus -

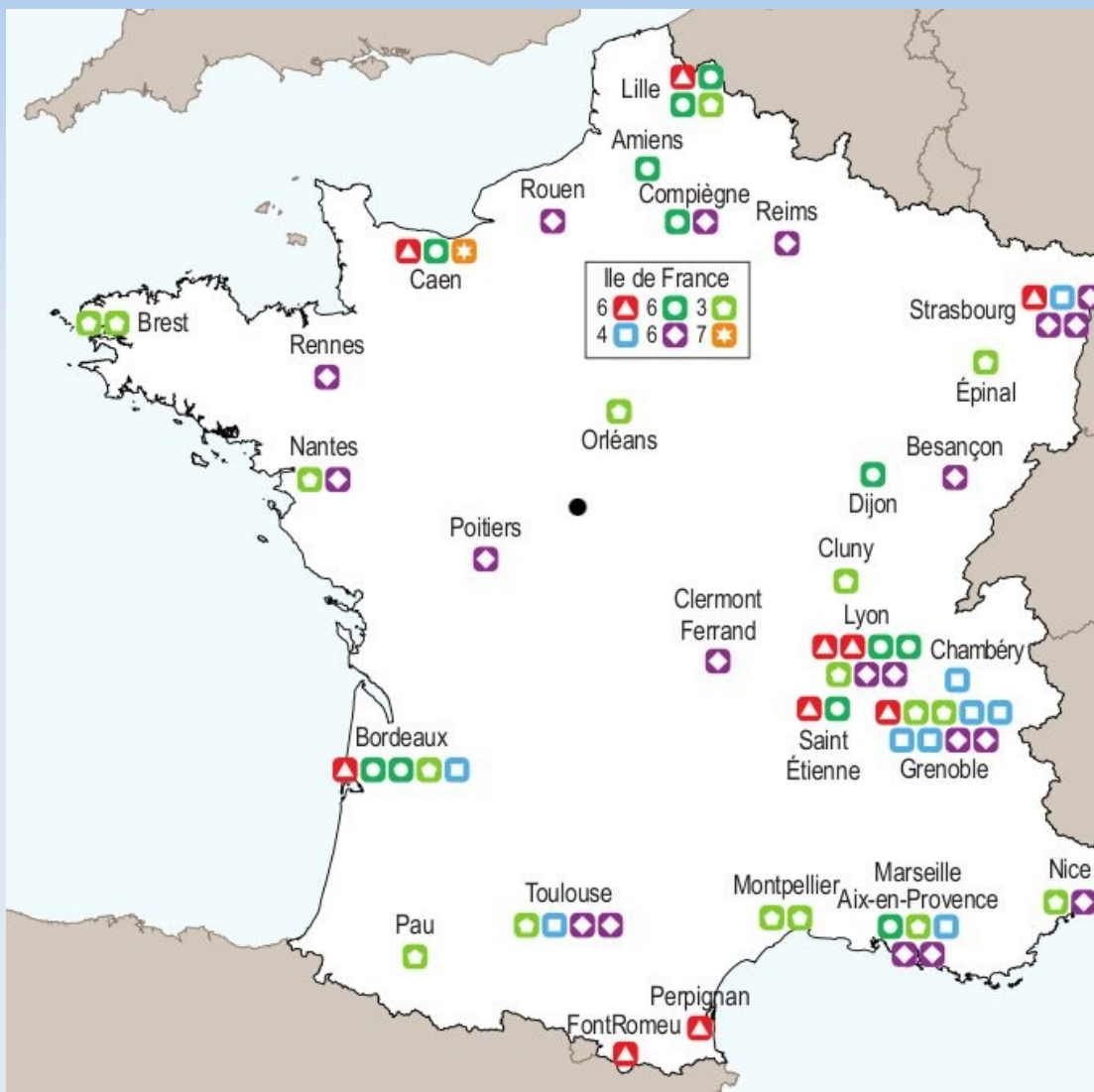
Hors Ile-de-France

En Ile-de-France

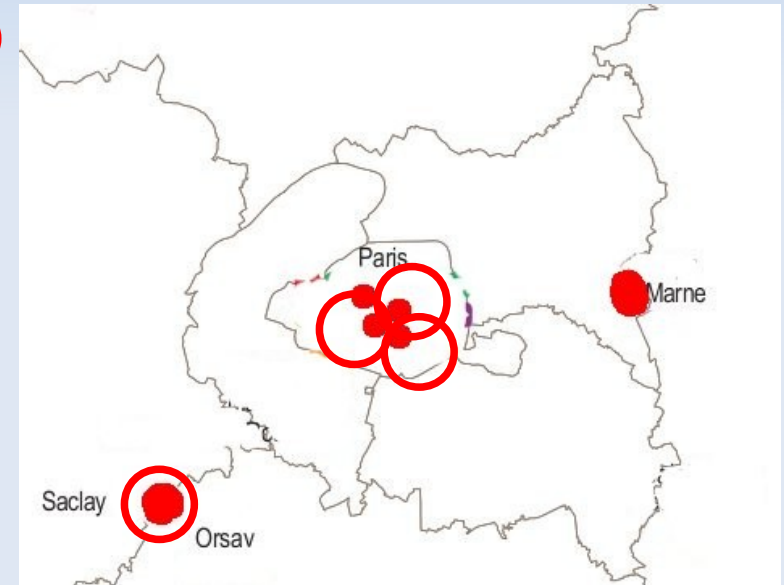
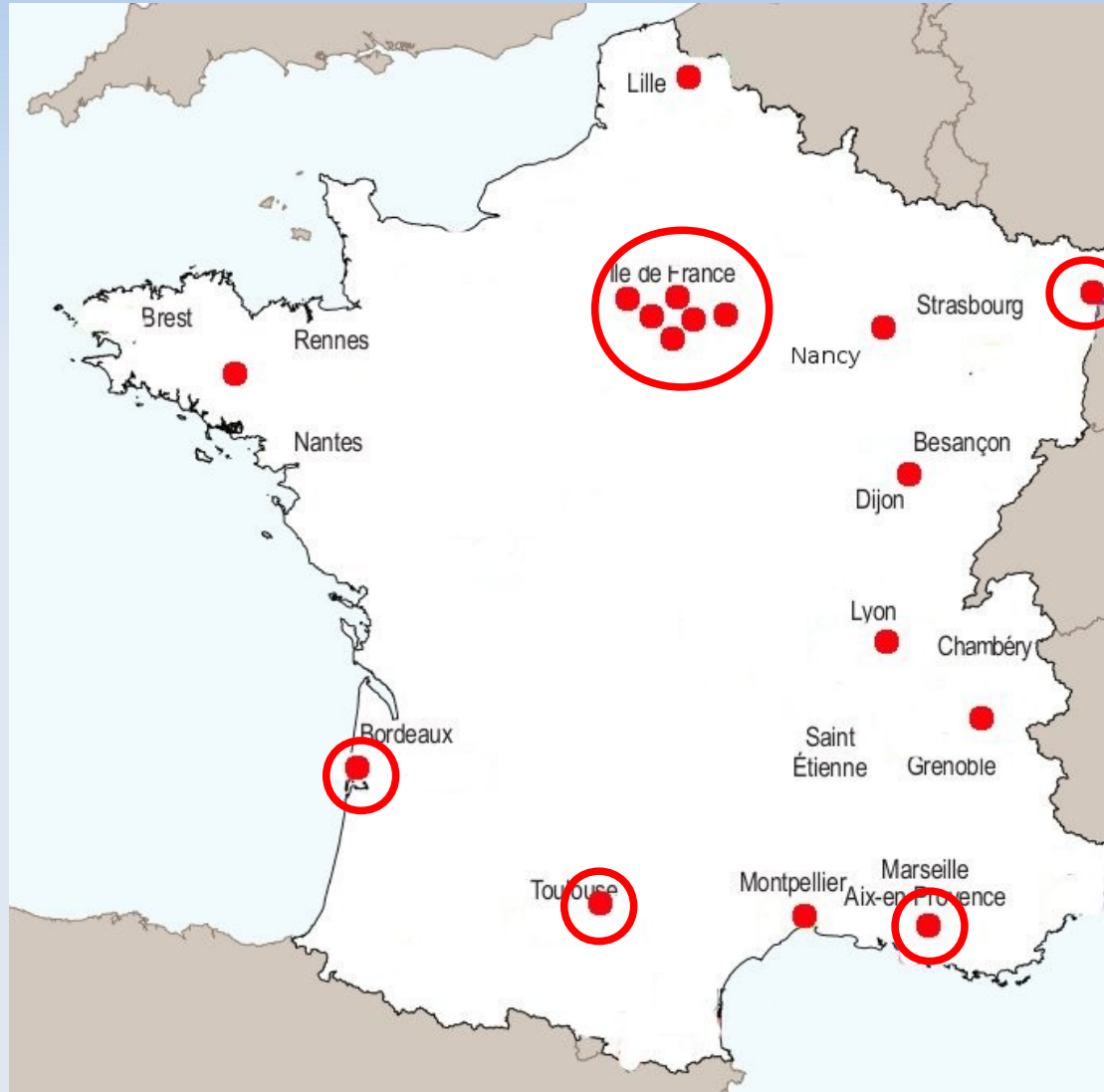


Source : ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - 11 juillet 2008

Equipex attribués

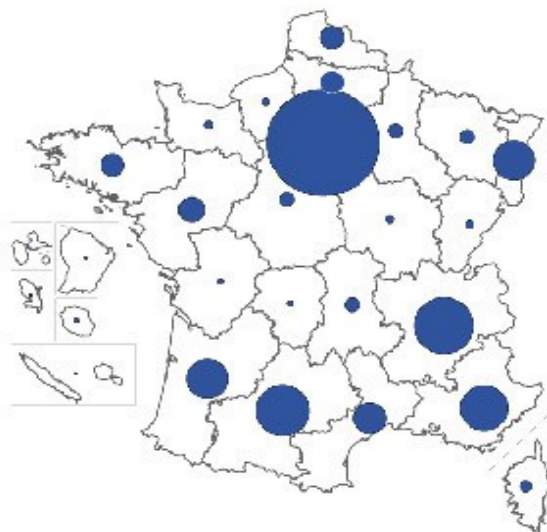


Idex demandés, gagnés

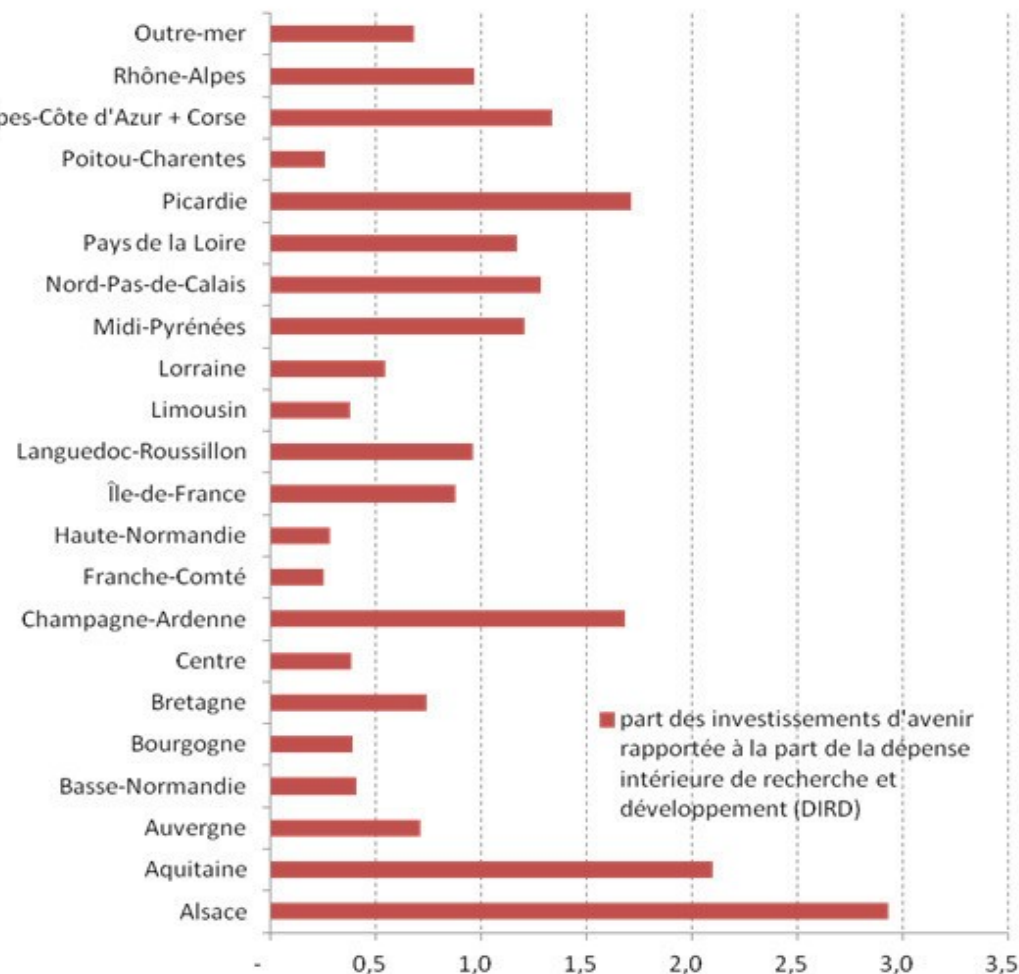


Ricol se défend comme il peut...

Répartition des financements obtenus par région à l'issue des vagues 1 et 2 des investissements d'avenir



Part des investissements d'avenir rapportée au potentiel de recherche dans chaque région
Comparé au potentiel de recherche, les performances des régions aux IA modifient leurs classements



Exemple de lecture : la Picardie reçoit 70% de plus que son poids dans le potentiel de recherche français

Idex

Initiatives d'excellence » dans le cadre des
« Investissements d'Avenir ».

« Une Initiative d'excellence assure la promotion et le développement d'un périmètre d'excellence et impulse autour de lui une dynamique de structuration du site par la mise en œuvre d'actions de recherche et de formation innovantes dans le cadre d'une gouvernance rénovée et performante » (cf appel à projet).

I dex / PUP

- **8 I dex :**
 - **périmètres « d'excellence » sur 8 grands sites**
 - **à terme dotation de 7,7 milliards en capital**
 - **Concentration des investissements en matériels et postes pendant 10 ans**
- **PUP (V Péresse) :**

“en même temps que nous cherchons à faire émerger des pôles universitaires à visibilité mondiale, nous souhaitons **consolider les pôles universitaires de proximité**. Nous travaillons ainsi à la mise en place d'un **premier cycle universitaire fondamental** qui réunirait les classes préparatoires, les classes de BTS, les IUT, les licences, jusqu'à la licence professionnelle, et aurait vocation à **dynamiser l'enseignement supérieur dans les villes moyennes**

Nous avons besoin de ces pôles de proximité, qui seront des pôles de professionnalisation et **devront travailler en réseau avec les grands centres universitaires régionaux**

PRES-FCS / Elus

- 17 Idex : déposés par PRES-FCS
- Décisions majeures :
 - Recherche
 - Formation
 - Personnels
- Pour au moins 10 ans !
- CA, CS, CEVU, CTP ??????????

Monoculture de la recherche = lessivage scientifique

Idex et SNRI :

- « texto » l'intitulé de l'axe (exemple « Santé/Biologie/Biotechnologies »)
- formule ronflante « médecine personnalisée de nouvelle génération » qui reprend l'axe)
- habillage de l'axe en axe transversal avec vernis de SHS « Implication des SHS dans les domaines de la santé et de l'innovation »

Projets scientifiques

- Uniquement des « priorités stratégiques » (ex Strasbourg : ”dépasser, transcender, abattre, surpasser, traverser les frontières” & Life Sciences and Health, Sciences et technologies, Social sciences and humanities)
- affichage de l'excellence (impact : ex PSL)

Physics and Astrophysics	Chemistry	Biology	Earth Sciences	Mathematics and Computer Sciences	Cognitive Sciences	Economics, Finance and Management	Human and Social Sciences
• 15 UMR, 1 FR • International impact • 3 LABEX/ 1 EQUIPEX demands	• 13 UMR • International impact • 2 LABEX/ 1 EQUIPEX demands	• 7 UMR • International impact • 2 LABEX/ 2 EQUIPEX demands	• 2 UMR, 1 FR • International impact • 1 EQUIPEX demand	• 4 UMR • International impact	• 5 UMR • International impact	• 12 UMR • International impact • 1 LABEX/ 2 EQUIPEX demands	• 2 UMR • International impact • 1 LABEX demand
Environment, energy and universe							
Hard sciences / Life Sciences & Health							
Rationalities and Human Behaviour							
Methodologies and Knowledge Management							

- quelques “niches” propres aux “sites” (transport, aérospatiale)

PSL★ and the national research strategy (SNRI)

Emphasis on the three key priorities of the national strategy (life sciences, environment, information technology):

- Emphasis on fundamental research (e.g. physics, mathematics) and in fields where France has a strong leadership (e.g. space sciences)
- Large place given to human and social sciences
- Emphasis on interdisciplinarity
- Strong visibility in the European research area, with more than 30 ERC grants
- Aggressive attitude towards valorization

Formations

”renforcement de filières d'excellence, en particulier aux niveaux M et D, pour leur conférer une attractivité de niveau international, exigences élevées, structuration des formations en relation avec le périmètre d'excellence, capacité d'innovation en la matière ; impact sur l'offre globale de formation : activité de formation significative sur les trois niveaux L, M et D avec un effet d'entraînement sur le L.”

Conséquences sur la situation des personnels

Cf Re compositions PRES EPCS congrès du Mans

” L’empilement des structures, leur articulation complexe, ont également eu pour conséquences :

- un redéploiement des personnels appelés désormais à faire fonctionner les PRES, mis à disposition par les universités membres ;
- Le recrutement de contractuels chargés de mener à bien les « projets » gérés par les PRES.”
- floraison de contrats divers par leur nature, leur durée, leurs clauses.
- disparités salariales
- carrières disparates
- mobilité des personnels rendue plus difficile

Idex : et les humains dans ces ressources?

Un système de chaires ouvertes à l'ensemble de la communauté

”Les moyens obtenus par Toulouse-IDEX et non alloués aux LABEX seront pour une part importante utilisés pour créer des chaires non fléchées.”

”disposer des moyens pour faire des offres compétitives sur le marché international des chercheurs, ceci sur les postes junior et senior de la fondation” ...”chercheurs étrangers de premier plan à qui la fondation accordera des moyens, des locaux et du personnel (ingénieurs, doctorants, post-doctorants)”

- Chaires junior

”recruter les jeunes chercheurs les plus prometteurs, capables d’obtenir une position « tenure track » dans l’un des 10 meilleurs centres de recherche dans le monde dans leur domaine.” (6 ans)

- Chaires senior

”programme de recrutement de personnalités scientifiques incontestables dans leur domaine, sans fléchage. Ce brain drain à l’envers sera construit sur un processus bottom-up...”

Source Toulouse-IDEX

Individualisation

- LA POLITIQUE DE RESSOURCES HUMAINES DE L'INITIATIVE D'EXCELLENCE
 - ATTIRER ET DÉVELOPPER LES ENSEIGNANTS CHERCHEURS À FORT POTENTIEL
 - Favoriser les recrutements internationaux
 - Une gestion des ressources humaines plus flexible
 - gestion différenciée de certains éléments accessoires de carrières
 - favoriser la transmission des savoir faire
 - formations nécessaires afin d'acquérir de nouvelles compétences en matière d'ingénierie et de gestion de projets, de levée de fonds,[...]
 - Les ressources de management de l'Initiative d'excellence
 - La mobilisation des équipes dans les projets de l'Initiative d'excellence sera favorisée par la mise en œuvre d'une politique souple de décharges d'enseignement.

Individualisation

- "Une rétribution attractive et différenciée, basée sur une évaluation aux standards internationaux de la production scientifique et pédagogique"
- "le financement de Toulouse-IDEX se concentrera sur le rachat partiel de la charge d'enseignement, et sur le versement d'une prime d'excellence compétitive complétant la rémunération de l'emploi support apporté par le partenaire de Toulouse-IDEX".
- "Une gestion des ressources humaines plus flexible : la politique indemnitaire a vocation parfois à compléter la rémunération principale, mais aussi à soutenir une gestion des ressources humaines plus individualisée, qui reconnaisse l'investissement personnel et collectif remarquable. Cette dimension prend d'autant plus d'importance dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche, dans lesquels les notions d'excellence et de compétition internationale sont particulièrement présentes. Progressivement, les établissements acquièrent la possibilité de mettre en place une gestion différenciée de certains éléments accessoires de carrières, tout en mettant en avant le résultat collectif, notamment au niveau des unités de recherche que sont les laboratoires. Cette souplesse sera renforcée par une prise en compte différenciée de la charge d'enseignement en fonction des aspirations et moments de carrière des enseignants-chercheurs et chercheurs."

Individualisation

- "C'est principalement au travers de mécanismes de GRH que l'IdEx pourra conduire la politique d'excellence qui lui est confiée. La plupart de ces mécanismes ne sont pas de la seule responsabilité de l'IdEx et nécessitent une coordination étroite avec les organes de décision des établissements supports.
- a) Dispositifs indemnitaires.
 - Ils concernent les différentes catégories de personnels relevant de projets inscrits dans le périmètre d'excellence, quel que soit leur établissement de rattachement (université, organisme de recherche)
- b) Dispositifs de promotion.
 - Dans le cadre des promotions de différentes catégories de personnel, un pourcentage significatif sera réservé à des personnes qui entrent dans le périmètre d'excellence ou de transformation de l'IdEx.

Individualisation

- d) Le recrutement d'un certain nombre de chercheurs et d'enseignants de très haut niveau en provenance de l'étranger ou du monde socio-économique quant à lui ne nécessite pas, dans la majorité des cas, le recours à des supports de fonctionnaire, mais seulement de CDD ou de CDI selon le cas. Le développement des activités de l'IdEx s'appuiera sur la création de chaires d'excellence, financées sur le budget de l'IdEx, avec l'éventuel concours de partenaires ou de collectivités territoriales. Une telle chaire, d'un montant annuel compris entre 500 K€ et 1 M€ doit permettre des recrutements de chercheurs de premier plan.
- f) quel que soit le type de recrutement, le salaire n'est souvent pas le seul facteur d'attractivité, l'environnement de travail peut être un élément décisif. Il est proposé de doter tout nouveau professeur ou chercheur entrant dans le périmètre d'excellence d'un budget d'installation compris entre 100 K€ et 200 K€ lui permettant d'acquérir de l'équipement, de recruter des doctorants”